

RAPPORT À LA CHAMBRE

MARDI 12 juillet 1960.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques
a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

1. Le 5 février 1960, le Comité a reçu les instructions suivantes:

Que le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques soit autorisé à examiner la perception du péage au pont Jacques-Cartier, à Montréal (P.Q.) et au pont Victoria, à Montréal (P.Q.).

2. Le Comité désire reconnaître publiquement la compétence et la courtoisie de son ancien président, M. Gordon K. Fraser, député, qui en dirigea si habilement les délibérations jusqu'au moment de sa mort subite survenue le 26 mai, à la suite d'une séance du comité.

3. Le Comité a tenu 31 séances conformément audit ordre de renvoi. Il a commencé son examen des questions faisant l'objet de ses instructions le 9 février 1960 mais, à cause des poursuites qui venaient d'être intentées par la Gendarmerie royale du Canada, il décida de remettre à plus tard l'exécution de ces instructions. Le 24 février 1960, le ministre des Transports exprima à la Chambre l'avis du gouvernement, selon lequel le Comité devrait remettre à plus tard ses délibérations sur la question. Le 10 mars 1960, le ministre des Transports affirma à la Chambre que le gouvernement estimait alors que le Comité ne devrait pas retarder plus longtemps ses audiences. En conséquence, le Comité a repris son étude de la question le 14 mars 1960.

4. Durant ses délibérations, le Comité a examiné vingt témoins sur divers aspects se rapportant à l'administration de la perception du péage au pont Jacques-Cartier et au pont Victoria. Voici leurs noms:

Les ministres des Transports, anciens et actuel:

L'honorable George Hees, ministre des Transports;
L'honorable George C. Marler, ancien ministre des Transports;
L'honorable Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports;

de la Commission des ports nationaux:

M. Maurice Archer, président;
M. B. J. Roberts, ancien président;
M. R. K. Smith, ancien président;
M. G. Beaudet, gérant du port de Montréal;
M. A. G. Murphy, ancien gérant du port de Montréal;
M. J. B. Phair, agent en chef du Trésor;
M. J. F. Finlay, conseiller juridique;
M. J.-A. Clément, surintendant des ponts, port de Montréal;
M. Alfred Poole, ancien surintendant des percepteurs du péage au pont Jacques-Cartier;